



QUIZ AVANCÉ

Culture générale

1/ Combien de pays sont actuellement candidats à l'adhésion à l'Union européenne ?

Réponse B : Cinq pays sont candidats à l'adhésion. Il s'agit de la Roumanie et de la Bulgarie qui devraient entrer dans l'Union européenne en 2007 si elles remplissent les critères, de la Croatie, de la Macédoine et de la Turquie. Aucune date n'a encore été fixée pour l'adhésion de ces trois pays car les négociations préalables à l'adhésion ne sont pas closes.

2/ Combien y a-t-il de monarchies constitutionnelles en Europe, sans compter le Lichtenstein et Monaco ?

Réponse B : L'Union européenne compte en son sein sept monarchies constitutionnelles. Ces pays sont le Royaume-Uni, l'Espagne, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg.

3/ Le premier projet d'Union européenne remonte à...

Réponse A : Henri IV. Sans doute inspiré par le projet de « grand ensemble européen » porté par Érasme, Henri IV (1553 – 1610) réfléchit à un projet politique pour assurer la paix en Europe. Il envisage une Europe qui serait « partagée et conduite comme une famille ». Cependant, aucune construction pan-européenne n'est entamée à cette époque.

4/ Quel Président de la Commission européenne a conçu le traité de Maastricht ?

Réponse B : Jacques Delors. En 1988, le Conseil européen de Hanovre institue un « Comité pour l'étude de l'Union économique et monétaire » présidé par Jacques Delors, alors Président de la Commission européenne. Le Comité présente son apport en 1989 et propose de créer une union économique et monétaire avant la fin du vingtième siècle. Sur la base du « rapport Delors », le Conseil européen de Strasbourg, en décembre 1989, décide de lancer le processus qui a conduit à la signature du traité de Maastricht, le 7 février 1992.

5/ Qui préside le Parlement européen ?

Réponse C : Josep Borrell Fontelles, socialiste espagnol, a été élu Président du Parlement européen en juin 2004. Professeur d'économie, il a été pendant de nombreuses années député de Barcelone. Le mandat des députés européens est de cinq ans.

Citoyenneté

1/ La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne a été proclamée...

Réponse C : en 2000. La Charte des droits fondamentaux a été proclamée le 7 décembre 2000. Elle n'a pas de valeur contraignante car elle n'a été signée que par les institutions communautaires (Conseil de l'Union, Parlement européen et Commission européenne) et non par les États. Pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, un document unique rassemble les droits civiques, politiques, économiques et sociaux des citoyens européens. La Charte a été incorporée dans le projet de traité établissant une constitution pour l'Europe.

2/ Le médiateur européen peut être saisi en cas de mauvais fonctionnement d'une institution communautaire...

Réponse A : directement par les citoyens. Tout citoyen peut déposer une plainte devant le médiateur, dans les deux ans qui suivent les faits concernés. La seule condition est d'avoir déjà demandé à l'institution en cause de remédier au cas de mauvaise administration. Le médiateur européen siège à Strasbourg. Actuellement, le médiateur européen est Monsieur Nikiforos Diamandouros.

3/ Le prix Sakharov, du nom du Prix Nobel de la paix en 1975, récompense chaque année ceux qui se sont distingués dans le domaine des droits de l'homme. Il a été créé en 1988 par...

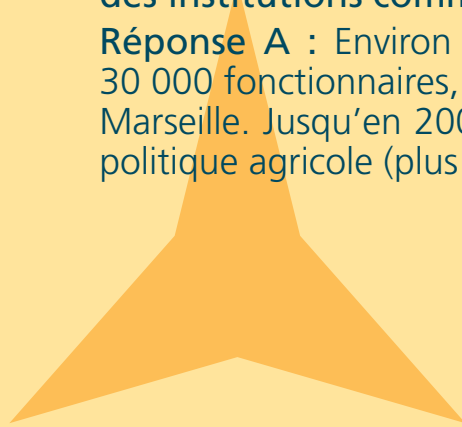
Réponse C : le Parlement européen. Depuis 1988, le Parlement européen décerne chaque année le «Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit» afin de récompenser des personnalités ou des organismes qui, à l'instar d'Andreï Sakharov, se sont employés à défendre les droits de l'homme et les libertés fondamentales et à lutter contre l'oppression et l'injustice. Ont notamment été lauréats Nelson Mandela (1988), Alexander Dubcek (1989), Aung San Suu Kyi (1990) ou encore l'Association biélorusse des journalistes (2004).

4/ Qui a le droit d'accéder aux documents internes des institutions communautaires ?

Réponse A : N'importe quel citoyen. L'article 255 du traité instituant la Communauté européenne, mis en œuvre par le règlement 1049/2001 du 30 mai 2001, accorde à tout citoyen de l'Union ainsi qu'à toute personne physique ou morale résidant ou ayant son siège dans un État membre, un droit d'accès aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.

5/ Quelle est la part du budget communautaire consacrée au fonctionnement des institutions communautaires ?

Réponse A : Environ 5%. Les administrations communautaires comptent au total 30 000 fonctionnaires, soit un quart de moins que pour les seules villes de Paris ou de Marseille. Jusqu'en 2005, les principaux postes du budget communautaire ont été la politique agricole (plus de 42%), et la politique régionale (environ 37%).



Sport et culture

1/ **Gustave Vasa, fondateur du Royaume de Suède, est honoré chaque année par**

Réponse A : une course à ski. Le règne de Gustave Vasa se caractérisa par l'adoption de la Réforme protestante, une nouvelle consolidation de l'État et une participation accrue des bourgeois aux décisions publiques par la création d'une assemblée à quatre chambres. Gustave Vasa, roi bâtisseur et pacifique, est souvent considéré comme le père de la nation suédoise. L'idée de cette course de fond, la « Vasaloppet », émane du journaliste, Anders Pers, qui publie un article le 10 février 1922 où il exprime son désir de commémorer la fuite du roi à ski face aux soldats danois. La course se tient le premier dimanche de mars et près de 15 000 skieurs prennent le départ en 10 vagues successives. Les plus rapides terminent la course en quatre heures tandis que les derniers arrivent après plus de douze heures de course.

2/ **Le célèbre arrêt « Bosman » est...**

Réponse C : une décision de la Cour de Justice qui permet aux joueurs européens de football de jouer partout en Europe. Depuis cette décision de la Cour le 15 décembre 1995, les joueurs peuvent circuler librement sans être bloqués par des indemnités de transfert trop élevées. Ils ont en conséquence la possibilité de trouver le meilleur endroit pour progresser.

3/ **Les Lusiades est une épopée racontant l'histoire...**

Réponse B : du Portugal. « Os Lusíadas » est un poème de Luis de Camões, publié en 1572. Le poème retrace l'histoire du Portugal, avec de nombreuses références mythologiques et classiques. Il est considéré comme l'œuvre la plus importante de la littérature portugaise.

4/ **Le nom d'Europe vient du nom...**

Réponse A : d'une princesse de légende grecque. Selon la mythologie grecque, Zeus tomba sous le charme de la princesse Europe, fille du roi de Phénicie. Pour s'approcher d'elle et entrer dans ses jeux, il se transforma en taureau blanc. Zeus enleva la princesse et l'emmena en Crète, pays dont elle épousa le roi quelques années plus tard. L'enlèvement d'Europe est un thème courant de la peinture européenne.

5/ **Leonardo da Vinci, premier peintre, architecte et ingénieur de François Ier, était...**

Réponse B : italien. Né à Vinci en Italie en 1452, Leonardo conquiert sa notoriété de peintre à Florence, Milan et Rome. En 1516, il s'installe au Clos-Lucé, à Amboise, auprès du roi de France François Ier, où il reste jusqu'à la fin de ses jours, en 1519. Le Clos-Lucé, transformé en musée, contient les maquettes et les dessins de certaines de ses inventions : armes, parachutes, tanks, hélicoptères, véhicules...

Histoire et géographie

1/ Alexandre le Grand était...

Réponse C : macédonien. Alexandre le Grand est le fils de Philippe de Macédoine. Devenu roi de Macédoine en 336 avant notre ère, il est un des plus grands conquérants de l'histoire de l'Antiquité. Son royaume s'étendait jusqu'aux rives de l'Indus à l'Est et jusqu'à l'Égypte au sud. Il fonda notamment Alexandrie.

2/ Quel philosophe français se réfugia à Amsterdam pour échapper à la censure française ?

Réponse B : Descartes. En 1629, Descartes s'exile en Hollande pour publier librement ses ouvrages. Il est en effet censuré par les partisans d'Aristote, les jésuites français et les protestants de Hollande qui condamnent sa « doctrine cartésienne ». Après le procès de Galilée en 1633, il abandonne le projet de publier son « Traité du monde ». En 1642, l'enseignement de la doctrine cartésienne est à son tour interdit par le sénat d'Utrecht.

3/ Quelle ville a donné son nom à la politique de coordination des efforts nationaux en matière d'emploi et de croissance ?

Réponse A : La stratégie de Lisbonne. La stratégie de Lisbonne a été adoptée en mars 2000. Elle vise à faire de l'UE l'économie la plus dynamique et la plus compétitive à l'horizon 2010. Cette stratégie implique une coordination sur une base volontaire des politiques des États membres de l'Union dans de nombreux domaines, depuis la recherche et l'éducation jusqu'à l'environnement et l'emploi.

4/ L'Union européenne représente...

Réponse B : 20% du commerce mondial. Le commerce est l'un des premiers domaines dans lequel les pays de l'UE ont reconnu qu'ils avaient intérêt à travailler : en pratique, les 25 États membres de l'UE négocient d'une seule voix, par l'intermédiaire du Commissaire européen en charge du Commerce. Ce sont les 25 ministres, représentant les États membres, qui prennent les décisions d'orientation de la politique commerciale au sein du Conseil de l'Union.

5/ Qui est le premier donateur aux pays en voie de développement ?

Réponse C : L'Union européenne. L'UE fournit environ 55% de l'aide publique mondiale. Un cinquième de cette somme est distribué par l'intermédiaire de la Commission européenne. L'objectif principal est l'éradication de la pauvreté, mais à travers cette aide, l'UE s'efforce aussi de promouvoir des valeurs universelles telles que la démocratie et les droits de l'homme.

